

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES**
Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de membres élus au Conseil : 27 dont 27 sont encore en fonction. Séance du 05 Juin 2026. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 20 membres, absents excusés ayant donné procuration : 6 membres, absents excusés : 0 membres, absent : 1 membre

POINT N° 44**CONVENTION DE PRET DE VEHICULES ET DE MATERIEL TECHNIQUE ENTRE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT, SAINTE-MARIE-AUX-MINES ET
SAINTE-CROIX-AUX-MINES**

Mme la Maire expose :

Dans le cadre de la bonne collaboration entre les services, les agents de la Communauté de Communes du Val d'Argent, de Sainte-Marie-aux-Mines et de Sainte-Croix-aux-Mines utilisent ponctuellement des véhicules et outils d'autres collectivités.

Considérant l'intérêt de mutualiser les véhicules et matériels techniques, il est proposé d'acter ces prêts via une convention de prêt entre les collectivités. Ces emprunts de matériel resteront ponctuels et ne pourront entraver le bon fonctionnement des services.

La convention en annexe définit les modalités de prêt et les responsabilités de l'emprunteur et du prêteur.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de convention pour le prêt de véhicules et de matériel technique entre la Communauté de Communes du Val d'Argent, Sainte-Marie-aux-Mines et Sainte-Croix-aux-Mines

AUTORISE Mme la Maire à signer ladite convention, ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre ;

Délibération adoptée à l'unanimité.

La secrétaire de séance

Nadège FLORENTZ

La Maire

Noëllie HESTIN

